



Conditions OFFRE DE 2010

Offre valable du 1er février 2010 au 02 avril 2010 pour toute nouvelle souscription (hors adhérents et ayants droit) d'une Complémentaire Santé sur la gamme individuelle Emoa Mutuelle du Var (les anciens adhérents radiés depuis plus de 12 mois peuvent bénéficier de l'offre).

Cette offre est soumise à conditions et non cumulable avec d'autres opérations commerciales en cours.

Deux mois de cotisation sont offerts la première année pour toutes les personnes âgées de **moins de 61 ans**. La gratuité sera appliquée sur les mois de novembre et décembre 2010 sous réserve que les adhérents soient à jour de leurs cotisations.

1 mois de cotisation est offert la première année pour les personnes âgées de **plus de 60 ans**. La gratuité sera appliquée sur le mois de décembre 2010 sous réserve que les adhérents soient à jour de leurs cotisations.

Cette offre est non valable pour les ayants droit (enfant ou conjoint) qui sont déjà adhérents et qui souhaiteraient être assurés sur leur propre contrat.